

Mercredi 10 avril 2013


LE PHARE
illzach

t T
o O
r R
b B
a A
I L
I L



TORBALL

Critérium National Scolaire

Association Sportive de l'I.D.S. le Phare

ILLZACH

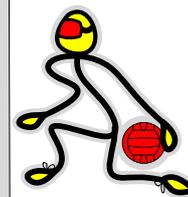
Renseignements: sgessier@ids-lephare.com



CRITERIUM NATIONAL SCOLAIRE DE TORBALL



**Mercredi 10 avril 2013
à Illzach**



L'Association Sportive de la Fondation Le Phare organise, pour la 1ère fois, le « Critérium National Scolaire de Torball le mercredi 10 avril 2013 » toute la journée à Illzach.

Cet évènement s'inscrit dans le programme national des compétitions officielles de la commission jeune de la Fédération Française Handisport, dont l'objectif est de favoriser le développement de la pratique sportive scolaire pour les élèves déficients visuels, en les faisant participer à cette compétition spécifique et en y associant des élèves valides (convention UNSS/FFH).

Cet évènement d'envergure national se veut sportif, dynamique et convivial !

L'A.S. et la Fondation Le Phare en quelques mots...

L'INSTITUTION des AVEUGLES d'ILLZACH a été fondée en 1856 par M. Alphonse KOEHLIN, et reconnue d'Utilité Publique en 1863 par l'Empereur Napoléon III.

En 1957, changement de dénomination et ouverture de la première section d'amblyopes. L'établissement devient Institut Médico-Pédagogique LE PHARE.

Actuellement appelé « Institut pour Déficiants Sensoriels Le Phare », c'est un acteur engagé dans l'économie et la société : il a une fonction **d'utilité sociale et d'intérêt général**.

C'est un organisme privé entreprenant et engagé dans l'action sociale et médico-sociale auprès des personnes confrontées à un handicap et des déficiences sensorielles. Il prend notamment en compte les lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005. Il agit pour la prise en compte de toute personne, **enfant** ou adulte, **présentant une déficience sensorielle**, auditive, **visuelle** ou dysphasie et toute autre forme de handicap, intégrant les notions de handicap spécifique et apparenté.

L'A.S. de la Fondation Le Phare a pour mission, notamment, de promouvoir au sein de l'établissement dans la région et en France des pratiques sportives adaptées aux déficients sensoriels. C'est pourquoi, elle se lance, cette année, le défi d'organiser ce critérium national.

Nos motivations :

- Permettre à un plus grand nombre de jeunes du Haut-Rhin (déficients visuels ou non) de découvrir le Torball et de pouvoir participer à un évènement national.
- Mobiliser les établissements scolaires (école, collège ou lycée) et motiver les enseignants et/ou professeurs d'EPS à inclure l'élève déficient visuel accueilli dans un projet de groupe, en préparant une équipe à la compétition (dans le cadre de l'UNSS, de l'USEP ou en cours d'EPS).
- Faire connaître l'Association Sportive du Phare, en proposant un évènement d'envergure, en développant un travail de partenariat avec l'IDS Le Phare, la ligue Alsace Handisport, le Comité Départemental Handisport, le Mulhouse Torball Club (MTC), l'UNSS et une collaboration étroite avec l'Association Vision'ère, l'UFRSTAPS de Strasbourg, l'IFCAAD, l'USEP et la mairie d'Illzach.

Date et lieu de l'évènement :

Il se déroulera le **Mercredi 10 avril 2013 à Illzach de 8h30 à 17h30**, simultanément sur 3 terrains, dans 3 salles de sport et sur 3 sites à Illzach, grâce au soutien de la mairie d'Illzach qui nous prête 2 salles pour l'évènement :

- à l'IDS Le Phare
- au COSEC (collée au stade d'athlétisme)
- à la Doller

L'avantage de ces 3 salles de pratique : la proximité entre elles (à pied en 5 mn) et la proximité de l'IDS Le Phare (Illzach) et de la gare (pour les équipes venant de toute la France).

Déroulement du tournoi :

- 8h00 - 08h30 : accueil des équipes et réunion pour les chefs d'équipe sur chaque site
- 8h50 - 16h00 : **déroulement des matchs**
- entre 11h30 et 13h30 : repas échelonnés, car pas d'arrêt du tournoi (en principe)
- 16h30 - 17h00 : **podium et remise des récompenses à l'IDS Le Phare**
- 17h-18h00 : **vin d'honneur** pour les invités officiels, les organisateurs, et les accompagnateurs

Cette compétition de Torball, c'est pour qui ?

Pour des jeunes déficients visuels et valides âgés de 8 à 20 ans qui viendront de toute la France. Les participants peuvent être valides ou déficients visuels, sachant qu'au moins un déficient visuel doit être sur le terrain, pour chaque équipe.



Les équipes :

Nous accueillerons entre 30 et 45 équipes, composées de 3 à 6 joueurs.

5 tournois sont proposés dans 3 salles proches l'une de l'autre :

- Cadets – juniors filles et garçons
- Benjamins – minimes filles et garçons
- Poussins – poussines (mixtes)

Nous accueillerons des élèves scolarisés :

- dans une école, un collège, ou en lycée public ou privé du Haut-Rhin accueillant au moins un élève déficient visuel,
- dans d'autres d'établissements spécialisés de France : Marseille, Nancy, Besançon, Strasbourg, Paris, Rouen, Villeurbanne...

Comment ?

Environ 160 joueurs de 8 à 20 ans de toute la France, déficients visuels et valides, sans oublier une trentaine d'accompagnateurs, rencontre ouverte au public et gratuite, 70 bénévoles... pour la réussite de cet évènement d'envergure nationale.

Cette compétition spécifique bénéficie d'une bonne communication : presse écrite locale et spécialisée, communication sur réseaux sociaux pour informer de l'évènement, affichage et distribution de plaquettes (dans les collèges, lycées, écoles primaires, Handisport, UNSS, USEP...)...

PRESENTATION DU TORBALL

Un peu d'histoire...

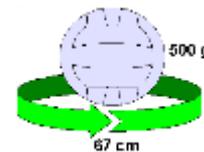
Le torball (« balle aux buts ») est un sport collectif « jeune » pour les déficients visuels, développé en Allemagne à partir de 1955 dans les centres de rééducation d'invalides de guerre.



Dans les années 1970, cette activité n'est pratiquée régulièrement que dans quelques clubs français (Thionville, Metz, Strasbourg) qui rencontrent très fréquemment des équipes allemandes, suisses puis italiennes. Les premiers championnats de France apparaissent dans les années 80. La pratique du torball s'étend de plus en plus en Europe.

Mais, il faut attendre 1988 pour que l'IBSA (International Blinded Sport Association), dont dépend la Fédération Française Handisport (sports pour les personnes ayant un handicap physique ou sensoriel), s'y intéresse.

En effet, bien que le torball soit une discipline très largement pratiquée en Europe, le goal-ball (d'origine américaine) est le sport collectif reconnu et imposé dans les « jeux paralympiques » et le plus structuré sur le plan international. Mais, il est rarement pratiqué dans les clubs français car peu apprécié par les joueurs qui lui préfèrent le jeu dynamique et spectaculaire du torball.

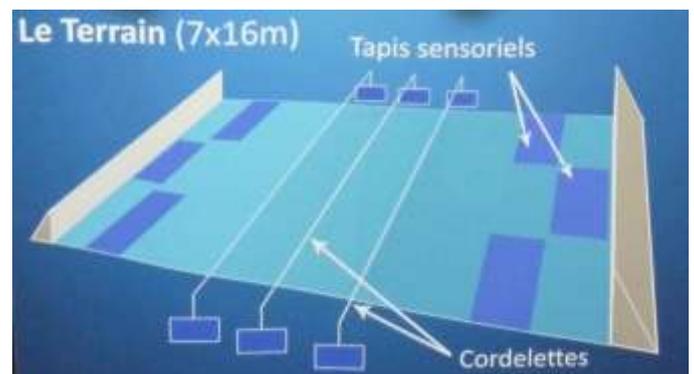


Connaissez-vous le torball ?

Deux équipes de 3 joueurs se lancent un ballon sonore contenant des grelots ressemblant à un ballon de volley.

Ce sport se pratique en salle, sur un terrain de 16m de long sur 7m de large qui est divisé en deux camps.

Deux buts sont disposés de chaque côté et mesurent 7m de long sur 1,30 m de haut (ils prennent donc toute la largeur du terrain).



Trois tapis d'orientation de 2m sur 1m, où chaque joueur prend place, sont disposés devant chaque but. Au-dessus de la ligne médiane, une corde de deux clochettes est tendue à 40 cm du sol. Parallèlement à la ligne médiane, à 2m de part et d'autre, deux autres cordes sont tendues à 40 cm du sol également.

Le but du jeu est de lancer le ballon à la main (tir de « bowling »), sous les 3 cordes et de l'envoyer ainsi dans le camp adverse afin qu'il traverse la défense de l'autre équipe et passe la ligne de but. Tous les joueurs portent un masque opaque.

Chaque équipe est ainsi tour à tour en attaque ou en défense. Chaque partie dure 2 x 5 minutes avec changement de camp à la mi-temps.

Principes de jeu

- ✓ Deux équipes de 3 joueurs « aveuglés » essaient de se marquer des buts.
- ✓ Le ballon est renvoyé sous les cordes afin de l'obliger à être sonore.
- ✓ Le ballon doit changer de camp en passant sous les cordes sans les toucher.
- ✓ Les joueurs s'orientent en utilisant les tapis, le but et les indices sonores provenant des autres joueurs.
- ✓ L'attaque peut-être collective mais de courte durée.
- ✓ Les défenseurs ne doivent pas plonger avant le tir.
- ✓ La défense s'effectue avec tout le corps.
- ✓ Le but est marqué lorsque le ballon franchit la ligne de but.
- ✓ Un joueur fautif est pénalisé en sortant du terrain. Les 2 joueurs restant défendent un tir de pénalité.
- ✓ Le 3^{ème} coup-franc se transforme en penalty (1 contre 1).

Actuellement en France...

Près de 400 joueurs et joueuses sont licenciés auprès de la Fédération Française Handisport (F.F.H.). Le championnat de France regroupe 32 équipes masculines réparties en 3 divisions masculines, et une division de 8 équipes féminines.

Les compétitions internationales, entre les équipes nationales ou les clubs, confèrent au torball un statut de sport à part entière et favorisent les échanges entre sportifs handicapés et valides de nombreux pays.

Actuellement à Illzach dans les locaux de l'IDS Le Phare...

L'IDS Le Phare accueille dans sa salle de sport le Mulhouse Torball Club (MTC) le lundi soir de 18h00 à 20h00 pour des entraînements réguliers. L'équipe masculine évolue en 2^{ème} division dans le championnat de France.

Le club est un de nos partenaires privilégié pour l'organisation du Critérium National Scolaire de torball qui aura lieu pour la 1^{ère} fois à Illzach le mercredi 10 avril 2013.

Nous pouvons d'ores et déjà compter sur les membres du MTC pour l'encadrement de cette manifestation, et notamment de Claude Knoepflin, président du MTC, arbitre national et formateur des arbitres de torball.



Comment nous aider ?

La mise en place de ce critérium national scolaire engendre des coûts et nous sommes actuellement à la recherche de partenaires pour finaliser notre projet.

Si ce projet vous touche et que vous souhaitez nous aider, il vous suffit de choisir la formule qui vous convient le mieux :

1 → Partenaire privilégié

Aide financière à partir de 200 € :

- a) Vos noms et logos seront présents sur les affiches ainsi que sur les plaquettes distribuées dans les établissements scolaires accueillant un jeune déficient visuel dans le Haut-Rhin et dans les instituts spécialisés dans la déficience visuelle de toute la France
- b) Votre nom sera cité à la remise des prix à la fin du tournoi
- c) Votre entreprise sera représentée visuellement lors du tournoi (banderole...)

2 → Partenaire principal

Aide financière à partir de 100 € :

- a) Votre nom sera cité à la remise des prix du tournoi
- b) Votre entreprise sera représentée visuellement lors du tournoi (banderole...)

3 → Partenaire associé

Aide financière :

Ou sous la forme de lots (récompenses pour les participants du tournoi),
Ou sous la forme de produits / services qui nous permettront de faciliter l'organisation du tournoi,
Ou d'animation (mise en place d'un stand, animation, exposition...).

Votre nom sera cité par nos animateurs tout au long du tournoi

Pour une aide financière : un reçu vous sera adressé par l'A.S. de la Fondation Le Phare pour justifier la déductibilité fiscale de cette aide à sponsoriser cet événement sur votre compte de résultat.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous-même et vos services voudrez bien porter à notre projet. Nous serions honorés de vous compter parmi nos partenaires !

Nous contacter ?

Nous nous tenons bien entendu à votre entière disposition si vous souhaitez de plus amples renseignements sur l'organisation ou sur le déroulement de cette manifestation. N'hésitez pas à nous joindre !



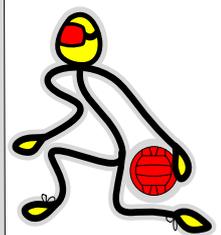
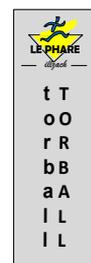
Sabrina GESSIER

Présidente de l'A.S. de la Fondation Le Phare et
Professeuse d'Activités Physiques Adaptées

A.S. DE LA FONDATION LE PHARE

16, rue de Kingersheim - BP 88 - 68312 ILLZACH Cedex

- soit par mail sgessier@ids-lephare.com
- soit par téléphone au : 06.69.60.25.20.



VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER...

Pour cela, il vous suffit de choisir la formule qui vous convient le mieux :

1 → Partenaire privilégié

A ce titre, vous vous engagez à verser la somme de _____ € (à partir de 200 €) :

- a) Vos noms et logos seront présents sur les affiches ainsi que sur les plaquettes distribuées dans les établissements scolaires accueillant un jeune déficient visuel dans le Haut-Rhin et dans les instituts spécialisés dans la déficience visuelle de toute la France
- b) Votre nom sera cité à la remise des prix à la fin du tournoi
- c) Votre entreprise sera représentée visuellement lors du tournoi (banderole...)

2 → Partenaire principal

A ce titre, vous vous engagez à verser la somme de _____ € (à partir de 100 €) :

- a) Votre nom sera cité à la remise des prix à la fin du tournoi
- b) Votre entreprise sera représentée visuellement lors du tournoi (banderole)

3 → Partenaire associé

A ce titre, en échange de votre nom cité à la remise des prix à la fin du tournoi vous vous engagez :

- a) à verser la somme de _____ €,
- b) à nous aider sous la forme de lots (récompenses pour les participants du tournoi), de produits ou services qui nous permettront de faciliter l'organisation du tournoi (boissons, goûters ou autres...), d'animation (mise en place d'un stand, animation, exposition...).

Description aide : _____

.....

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Je m'engage aux côtés de l'A.S. de la Fondation Le Phare et souhaite devenir Partenaire :

- 1. Privilégié (logo informatique à nous transmettre)
- 2. Principal (logo informatique à nous transmettre)
- 3. Associé

Fait à _____ le _____

Nom et Signature :

